

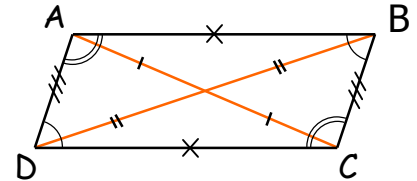
Le parallélogramme



Propriétés du parallélogramme :

Si un quadrilatère est un parallélogramme **alors** :

- ⇒ ses côtés opposés sont parallèles
- ⇒ ses côtés opposés sont de même longueur
- ⇒ ses diagonales se coupent en leur milieu
- ⇒ ses angles opposés sont égaux



Comment démontrer qu'un quadrilatère (non croisé) est un parallélogramme :

En utilisant les côtés :

Si un quadrilatère a ses côtés opposés parallèles **alors** c'est un parallélogramme.

Si un quadrilatère a ses côtés opposés de même longueur **alors** c'est un parallélogramme.

Si un quadrilatère a 2 côtés opposés parallèles et de même longueur **alors** c'est un parallélogramme.

En utilisant les diagonales :

Si un quadrilatère a ses diagonales qui se coupent en leur milieu **alors** c'est un parallélogramme.

En utilisant les angles :

Si un quadrilatère a ses angles opposés égaux 2 à 2 **alors** c'est un parallélogramme.

